

Histoire de l'URSSAF du DOUBS

Le 1er Janvier 2014 a été créée l' URSSAF Régionale de Franche-Comté et cette création a ouvert une nouvelle page du recouvrement de la Sécurité Sociale. Ce nouvel organisme est l'héritier de 4 URSSAF : Lons-le-Saunier, Vesoul, Belfort-Montbéliard et enfin Besançon. C'est sur ce dernier organisme que nous souhaitons focaliser nos regards, puisque son histoire un peu antérieure à celle des autres , a pour caractéristique d'accompagner le mouvement national de création des URSSAF.

Il faut rappeler que la création de la Sécurité Sociale par les ordonnances du 4 octobre 1945 signées du Général de Gaulle n'impliquait pas un système spécifique dédié au recouvrement des cotisations. Eh oui ! Un système assurantiel public ou privé suppose la collecte de ressources pour servir les prestations ! Les réponses qui furent données à cette question originellement d'intendance, furent parfois diverses mais dans un premier temps les Caisses d'Assurance Maladie et les Caisses d'Allocations Familiales se chargèrent directement de leur propre recouvrement.

Rapidement cependant, la spécificité du recouvrement auprès des employeurs et travailleurs indépendants, ainsi des raisons de coût, les projets de mutualisation de cette fonction se multiplièrent en France.

Besançon, ou plutôt sa Caisse de Sécurité Sociale et sa Caisse d'Allocation Familiales, figurèrent parmi les pionniers de ce type de regroupement ou de mutualisation. Les conseils d'administration de ces deux organismes votèrent en avril 1951 la création d'une Union des Caisses pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations familiales qui vit effectivement le jour le 1er Janvier 1952 (URCSSAF).

Saluons les hommes qui furent les artisans de cette évolution qui s'avéra un exemple voire presque une révolution dans les faits et les esprits. Émile Courbet, le président, Louis Convers, le Directeur, et Alain Sage (le bien nommé!) Agent Comptable méritent de passer à la postérité comme de véritables précurseurs non seulement sur le plan régional mais aussi sur le plan national.

Le nouvel organisme débuta son activité avec le concours de 26 agents en provenance pour la plupart des organismes fondateurs. L'encaissement réalisé s'est établi en 1952 à 3 864 000...anciens francs (autre temps ...). Cette somme, inflation et expansion économique obligent, doublera pratiquement en cinq ans. En 1959, Robert Coquard est élu président, moment clé puisque les URSSAF sont rendues obligatoires sur l'ensemble du territoire national par un décret de Mr Michel Debre, Premier Ministre, daté du 12 mai 1960. Ce qui faisait dire à Mr Cocquard peu auparavant qu'il fallait regretter que ces "unions n'aient pas été créées plus tôt tant nous apprécions cet outil de travail efficace créée huit années plus tôt pour notre compte"

En 1967, l'URSSAF de Besançon se vit appliquer les ordonnances de la même année rédigées par le ministre du général de Gaulle, le comtois Jean-Marcel Jeanneney. Ces ordonnances instituaient le paritarisme dont la forme reste en vigueur aujourd'hui.

Les années qui suivirent furent des années d'expansion qui nécessitèrent des transferts de locaux puisque, partie du 18 rue de la Préfecture, l'URSSAF de Besançon s'installa au 4 place de Lattre de Tassigny en 1976 sous la présidence de Mr Sauron et la direction de Mme

Fontbonnat .Il faut dire qu'avec l'accroissement des compétences des URSSAF et des encaissements, les effectifs voyaient logiquement leur nombre s'étoffer puisque de 26 en 1952 il s'établissaient à 51 en 1976, sans tenir compte des auxiliaires.

Le dernier déménagement en 1979 rue Denis Papin coïncida avec un tournant matériel certes, mais également avec de nouvelles phases de gestion, touchant tous les domaines : qualifications des agents, nouvelles approches de la gestion des ressortissants, passant de moins de 20000 dans les années 50 à 30000 dans les années 90 jusqu'à aujourd'hui . Désormais, à la succession des présidents, de Mr Cabaud à Mr Brochet puis Mr Isely (1998), Mr Guy (pour deux mandats) et enfin Mr Jacquet en 2011, a correspondu une transformation radicale des techniques informatiques, colonne vertébrale de toute action et une transformation parallèle des travaux et qualifications des personnels.

S'insérant dans des politiques nationales, les directions de l'organisme s'attachèrent à moderniser les relations avec les ressortissants de l'URSSAF de Besançon qui fut en pointe dans les opérations de dématérialisation, tout comme elle le fut dans l'adaptation des structures dans les années 50. La régionalisation, nouvelle forme de gestion pour les désormais 22 URSSAF de France contre une centaine il y a vingt ans, fut largement anticipée à Besançon puisque notre organisme fut très tôt engagé dans le recrutement d'emplois régionaux dès 1994 et qu'elle œuvra sans relâche au développement d'une coopération avec mutualisation et partage de responsabilité dans divers domaines avec ses homologues de Franche-Comté. Ainsi, l'apport de cet organisme est-il déterminant pour la mise en œuvre de l'URSSAF de Franche-Comté, désormais dotée de direction et structures renouvelées .Les quatre vingt salariés de l'URSSAF sont désormais confondus dans les deux cent vingt agents de la nouvelle entité.

La nostalgie n'est pas de mise car les générations qui se sont succédées ont apporté leur pierre à l'intensification des missions des URSSAF. Besançon a recouvré plus d'un milliard et demi d'euros pour sa dernière année d'existence et a dotée la région d'une expérience affirmée en matière de lutte contre le travail illégal. Besançon lègue au nouvel organisme régional le bénéfice d'une coopération intense avec une multitude de partenaires, sans omettre le RSI avec lequel le partenariat fut de bonne qualité malgré une multitude de difficultés techniques .

Au cours de cette longue période féconde, les objectifs des Conseils d'administration de l'URSSAF de Besançon, des directions, des agents furent toujours les mêmes: abonder les ressources de la Sécurité sociale et d'autres partenaires mais également respecter le cotisant, l'entreprise et l'équité conforme au service public car nos clients ou usagers sont les garants de notre pérennité à Besançon, en Franche-Comté mais également ...partout ailleurs .

Jean-Louis GINISTY
Ancien directeur de l'URSSAF de BESANCON